



## Questions à Laurent Hénart

Président de l'Agence nationale des services à la personne

L'élu de Nancy déplore le projet de réduction de l'exonération de charges pour particuliers employeurs.

### Comment réagissez-vous face aux mesures de réduction d'aide sociale que prévoit le gouvernement ?

D'abord, il convient de rappeler que l'essentiel est sauf, c'est-à-dire pour les Français la réduction ou le crédit d'impôts, qui permet de récupérer sous une forme ou l'autre la moitié des sommes dépensées. Pour le reste, il me paraît recevable de vouloir aligner les exemples d'exonérations sociales sur le système général des autres exonérations. D'autant que cela n'aura qu'un impact modéré de quelques centimes d'euro par heure travaillée. Les salaires dans ce secteur ont augmenté ces dernières années grâce aux signatures de convention collective. À tel point qu'il existe même parfois une pyramide de salaires. Lorsqu'ils étaient collés au

Smic on pouvait entendre l'argument mais la situation a vraiment changé.

### Vraiment ?

Oui car n'oublions pas que c'est un secteur qui concerne 21 métiers très différents.

### Sur quoi porte votre critique ?

Sur le fait de revenir sur le complément d'exonération de charges pour les particuliers employeurs. En France, ce dispositif concerne cinq millions de ménages, dont trois millions régulièrement. C'est une mauvaise idée car cela risque de se traduire par une hausse du coût horaire d'environ 1,50 € si elle s'applique au réel, ou alors de renvoyer vers une formule au forfait qui va avoir pour effet de faire diminuer la protection sociale des salariés concernés. Ce alors que dans le même temps, nous faisons tout notre possible pour convaincre qu'il s'agit de

vrais métiers, avec des perspectives de carrière. En plus, au moment où on s'occupe des retraites...

### Envisageriez-vous devant de Parlement de déposer un ou des amendements ?

Oui, je l'ai déjà fait. J'ai même pris rendez-vous auprès des services ministériels de Mme Lagarde et M. Wauquiez pour rappeler que si des économies sont envisageables ici ou là, nous touchons un sujet culturel, qui a pour lien la considération aux métiers. Face aux Français qui rechignent à faire venir des intervenants de l'extérieur et en tenant compte de notre désir de porter une vraie considération à ce secteur, il faut s'inscrire dans la durée. On ne peut pas changer de règles tous les ans.

**Propos recueillis  
par Antoine PETRY**